

FRANÇAIS: Comment optimiser votre situation fiscale en Belgique ?

jeudi 4.12.2008 de 9h00 à 17h00 • Hôtel CONRAD avenue Louise 71 à 1050 Bruxelles



Entreprise ----- T.V.A.-----
Nom (M/Mme) -----
Prénom -----
Fonction -----
Adresse -----
N° ----- Boîte ----- Code postal ----- Localité -----
Tél ----- Fax ----- E-mail -----
 j'assisterai au séminaire le 4 décembre 2008 je verse le montant de 350 € TTC au n° de compte 068-2429192-48
Date ----- Signature -----

A renvoyer par fax au 02 348 61 99 ou par courrier à GIP, avenue Louise 222 – 1050 Bruxelles • Renseignements : k.pierard@gip.be • Tél. : 02 348 61 92

Toute annulation endéans les 5 jours ouvrables avant le séminaire entraîne la facturation totale du séminaire



FRANÇAIS: Comment optimiser votre situation fiscale en Belgique ?

jeudi 4 décembre 2008 à l'Hôtel Conrad

organisé par



en collaboration avec

But poursuivi

Beaucoup de Français ont choisi de se délocaliser vers la Belgique. Leur installation s'est-elle réalisée de façon optimale ? Ne serait-il pas utile de vérifier si toutes les précautions ont été prises tant en matière patrimoniale que sur le plan fiscal ?

Les orateurs auront pour mission d'aborder tous ces problèmes et bien d'autres de façon simple et didactique. Ils essayeront de répondre aux questions que chacun peut se poser mais aussi que chacun devrait se poser pour réussir cette immigration.

Parmi ces questions nous pouvons déjà pointer :

- Ai-je bien rompu tout lien avec la France ?
- Mon régime matrimonial est-il toujours bon ?
- Ma situation fiscale (IPP) en Belgique est-elle optimale ?
- Ne devrais-je pas penser à ma succession ?
- Quid si je décide de retourner en France ?
- Suis-je bien assuré ?

Les orateurs essayeront également de convaincre ceux qui hésiteraient encore à venir nous rejoindre de choisir la Belgique comme pays d'accueil.

Les orateurs

- André CULOT** conseil fiscal, Senior Counsel PricewaterhouseCoopers, professeur, ancien directeur à l'Administration de l'Enregistrement
- Philippe DE PAGE** avocat, professeur à l'ULB, directeur de la licence en notariat de l'ULB, membre du comité d'étude et de législation de la Fédération du Notariat belge
- Manoël DEKEYSER** Dekeyser, de Brauwere & Associés, avocat fiscaliste, ancien associé du cabinet parisien Berlioz (UGGC) & Co, licencié en droit fiscal et notariat (ULB)
- Marc DHONDT** consultant Private Estate Life et Altraplan
- Thierry LITANNIE** avocat, spécialiste agréé en droit fiscal, professeur à l'EPHEC et au CEFIAD-FUCAM
- Jacques MALHERBE** avocat, professeur émérite de la faculté de droit de l'UCL
- Grégoire SCHEIFF** directeur associé DNCA Finance

9h00 à 9h45 :

André Culot, Manoël Dekeyser et Marc Dhondt

Les questions essentielles à se poser :

- Ai-je bien rompu tout lien avec la France ?
- Mon régime matrimonial est-il toujours bon ?
- Ne devrais-je pas penser à ma succession ?
- Quid si je décide de retourner en France ?
- Suis-je immédiatement considéré comme un habitant du Royaume au regard des droits de succession ?
- Existe-t-il des différences régionales ?
- Mes successeurs courent-ils le risque de devoir payer des droits de succession très élevés ?
- Dois-je modifier mes contrats d'assurance vie ?

9h45 à 10h45 :

Jacques Malherbe

La fiscalité directe :

- Ai-je bien rompu tout lien avec la France ?
- Suis-je immédiatement considéré comme un résident fiscal au regard des impôts directs ?
- Existe-t-il des différences régionales ?
- Ma situation fiscale (IPP) en Belgique est-elle optimale ?
- Quid si je décide de retourner en France ?
- Suis-je bien assuré ?
- Quelle est et sera la taxation des plus-values sur titres ? En France ? En Belgique ?
- Comment seront imposés les revenus de placements financiers ? En France ? En Belgique ?
- Quel est le traitement fiscal des stock-options ?

PAUSE [10H45 À 11H15]

11h15 à 12h30 :

Philippe De Page, André Culot et Manoël Dekeyser

Les donations :

- Que peut-on donner ?
- Que choisir : donation notariée, don manuel, donation indirecte ?
- Comment réaliser un don manuel ?
- Peut-on faire un don manuel par virement ?
- Qu'en est-il d'un don manuel fait à un mineur d'âge ?
- La remise de la chose peut-elle être faite par un tiers ?
- La donation réalisée à l'étranger est-elle soumise aux droits d'enregistrement en Belgique ? Peut-on recourir à un notaire hollandais et avec quels avantages ?
- L'administration peut-elle critiquer le don manuel en invoquant la simulation ou la théorie de la requalification ?
- Quelles sont les incidences s'il existe un lien avec la France ?

LUNCH [12H30 À 14H00]

14h00 à 14h45 :

Thierry Litannie et Manoël Dekeyser

L'investissement immobilier en Belgique et les techniques de planification patrimoniale et successorale :

- Comment sont imposés les revenus immobiliers ? En France ? En Belgique ?
- Sous quelle forme acheter un immeuble en Belgique ?
- Est-il possible de constituer une holding familiale ?
- Est-il intéressant de donner ses immeubles en France ? la donation réalisée à l'étranger est-elle soumise aux droits d'enregistrement en Belgique ?

14h45 à 16h00 :

André Culot, Philippe De Page, Manoël Dekeyser et Marc Dhondt

La planification successorale :

- Comment transmettre ses biens : donation ou testament ?
- La clause de tontine et la clause d'accroissement : quelles sont les différences entre la Belgique et la France ?
- L'acquisition d'un immeuble (usufruit par les parents et nue-proprété par les successeurs, autres formes du démembrement de la propriété, utilité d'une clause de tontine, acquisition en indivision).
- Le trust, l'Administratiekantoor, la société de droit commun,...
- L'assurance vie comme mode d'investissement.
- L'assurance vie comme mode de planification successorale.
- La rémunération versée par une société française (société IS ou S.Civ.mobilière ou immobilière) à ses actionnaires (parents en Usu-souvent résidents belges- et enfants en NP) ou administrateurs (qu'on retrouve en Belgique ou en France) : quelle taxation ?
- Quels sont les avantages du contrat luxembourgeois pour un nouveau résident belge (ex-français) ?
- Quid de la durée de la détention du contrat ?

PAUSE [15H15 À 15H30]

16h00 à 16h30 :

Grégoire Scheiff

- La récession économique est-elle déjà dans les cours ?
- Quelles actions peut-on acheter aujourd'hui ?

16h30 à 17h00 :

Questions-réponses



FRANÇAIS:

Comment optimiser votre situation fiscale en Belgique ?

jeudi 4 décembre 2008 à l'Hôtel Conrad

But poursuivi

Beaucoup de Français ont choisi de se délocaliser vers la Belgique. Leur installation s'est-elle réalisée de façon optimale ? Ne serait-il pas utile de vérifier si toutes les précautions ont été prises tant en matière patrimoniale que sur le plan fiscal ? Les orateurs auront pour mission d'aborder tous ces problèmes et bien d'autres de façon simple et didactique. Ils essayeront de répondre aux questions que chacun peut se poser mais aussi que chacun devrait se poser pour réussir cette immigration. Les orateurs essayeront également de convaincre ceux qui hésiteraient encore à venir nous rejoindre de choisir la Belgique comme pays d'accueil.

Programme

9h00 à 9h45 :

André Culot, Manoël Dekeyser et Marc Dhondt

Les questions essentielles à se poser :

- Ai-je bien rompu tout lien avec la France ?
- Mon régime matrimonial est-il toujours bon ?
- Ne devrais-je pas penser à ma succession ?
- Quid si je décide de retourner en France ?
- Suis-je immédiatement considéré comme un habitant du Royaume au regard des droits de succession ?
- Existe-t-il des différences régionales ?
- Mes successeurs courent-ils le risque de devoir payer des droits de succession très élevés ?
- Dois-je modifier mes contrats d'assurance vie ?

9h45 à 10h45 :

Jacques Malherbe

La fiscalité directe :

- Ai-je bien rompu tout lien avec la France ?
- Suis-je immédiatement considéré comme un résident fiscal au regard des impôts directs ?
- Existe-t-il des différences régionales ?
- Ma situation fiscale (IPP) en Belgique est-elle optimale ?
- Quid si je décide de retourner en France ?
- Suis-je bien assuré ?
- Quelle est et sera la taxation des plus-values sur titres ? En France ? En Belgique ?
- Comment seront imposés les revenus de placements financiers ? En France ? En Belgique ?
- Quel est le traitement fiscal des stock-options ?

PAUSE [10H45 À 11H15]

11h15 à 12h30 :

Philippe De Page, André Culot et Manoël Dekeyser

Les donations :

- Que peut-on donner ?
- Que choisir : donation notariée, don manuel, donation indirecte ?
- Comment réaliser un don manuel ?
- Peut-on faire un don manuel par virement ?
- Qu'en est-il d'un don manuel fait à un mineur d'âge ?
- La remise de la chose peut-elle être faite par un tiers ?
- La donation réalisée à l'étranger est-elle soumise aux droits d'enregistrement en Belgique ? Peut-on recourir à un notaire hollandais et avec quels avantages ?
- L'administration peut-elle critiquer le don manuel en invoquant la simulation ou la théorie de la requalification ?
- Quelles sont les incidences s'il existe un lien avec la France ?

LUNCH [12H30 À 14H00]

14h00 à 14h45 :

Thierry Litannie et Manoël Dekeyser

L'investissement immobilier en Belgique et les techniques de planification patrimoniale et successorale :

- Comment sont imposés les revenus immobiliers ? En France ? En Belgique ?
- Sous quelle forme acheter un immeuble en Belgique ?
- Est-il possible de constituer une holding familiale ?
- Est-il intéressant de donner ses immeubles en France ? la donation réalisée à l'étranger est-elle soumise aux droits d'enregistrement en Belgique ?

14h45 à 16h00 :

André Culot, Philippe De Page, Manoël Dekeyser et Marc Dhondt

La planification successorale :

- Comment transmettre ses biens : donation ou testament ?
- La clause de tontine et la clause d'accroissement : quelles sont les différences entre la Belgique et la France ?
- L'acquisition d'un immeuble (usufruit par les parents et nue-propriété par les successeurs, autres formes du démembrement de la propriété, utilité d'une clause de tontine, acquisition en indivision).
- Le trust, l'Administratiekantoor, la société de droit commun,...
- L'assurance vie comme mode d'investissement.
- L'assurance vie comme mode de planification successorale.
- La rémunération versée par une société française (société IS ou S.Civ.mobilière ou immobilière) à ses actionnaires (parents en Usu -souvent résidents belges- et enfants en NP) ou administrateurs (qu'on retrouve en Belgique ou en France) : quelle taxation ?
- Quels sont les avantages du contrat luxembourgeois pour un nouveau résident belge (ex-français) ?
- Quid de la durée de la détention du contrat ?

PAUSE [15H15 À 15H30]

16h00 à 16h30 :

Grégoire Scheiff

- La récession économique est-elle déjà dans les cours ?
- Quelles actions peut-on acheter aujourd'hui ?

16h30 à 17h00 :

Questions-réponses

Les orateurs

André CULOT

conseil fiscal, Senior Counsel Pricewater-houseCoopers, professeur, ancien directeur à l'Administration de l'Enregistrement

Marc DHONDT

consultant Private Estate Life et Altraplan

Manoël DEKEYSER

Dekeyser, de Brauwere & Associés, avocat fiscaliste, ancien associé du cabinet parisien Berlioz (UGGC) & Co, licencié en droit fiscal et notariat (ULB)

Philippe DE PAGE

avocat, professeur à l'ULB, directeur de la licence en notariat de l'ULB, membre du comité d'étude et de législation de la Fédération du Notariat belge

Thierry LITANNIE

avocat, spécialiste agréé en droit fiscal, professeur à l'EPHEC et au CEFIAD-FUCAM

Jacques MALHERBE

avocat, professeur émérite de la faculté de droit de l'UCL

Grégoire SCHEIFF

directeur associé DNCA Finance

Renseignements : k.pierard@gip.be • Tél.: 02 348 61 92

organisé par



en collaboration avec